

COMMISSION NATIONALE HUMANISME – JEUNESSE – FRANCOPHONIE

38eme CONCOURS D’AFFICHES DE LA PAIX PRIX INTERNATIONAL LIONS 2026/2027

RÈGLEMENT À L’USAGE DES CLUBS, DES ÉCOLES ET DES GROUPES DE JEUNES ORGANISÉS

1 – Thème

« Harmonie dans l’Humanité »

2 – Préambule

Ce document est extrait des fiches de la trousse du Concours des Affiches de la Paix disponible auprès du Service de la vente des fournitures de Clubs du Lions Clubs International à Oak Brook.

Le concours encourage les jeunes de 11 à 13 ans à exprimer leur vision de la paix de manière créative. Le concours permet aux jeunes de partager leur vision personnelle de la paix avec d’autres pour que nous puissions tous faire preuve d’une plus grande tolérance et d’une meilleure compréhension internationale.

3 – Règles et conditions du concours

- Seul un Lions Club peut parrainer ce concours dans un établissement scolaire local ou une association de jeunes.
- Le concours est ouvert aux élèves de 11, 12 ou 13 ans, **au 15 novembre 2026**. Leur date de naissance doit se situer entre le 16 novembre 2012 et le 15 novembre 2015.
- Les dimensions de l’affiche doivent être de 33X50 cm au minimum et de 50X60 cm au maximum. Ne pas la poser sur un fond en carton ni l’encadrer.
- Une seule affiche par auteur et par an, chaque affiche devant être l’œuvre d’un seul élève.
- Toute affiche doit être l’œuvre originale de l’auteur sans recours à l’Intelligence Artificielle. Les reproductions ne sont pas acceptées.
- Tout dessin à la craie, au fusain et au pastel doit être pulvérisé avec un fixateur pour éviter les bavures. Ne pas plastifier l’affiche.
- Les œuvres en trois dimensions ne seront pas acceptées. Rien ne doit être collé, agrafé ou attaché à l’œuvre de quelque manière que ce soit.
- Aucun mot ou chiffre, dans aucune langue que ce soit, ne doit figurer sur l’affiche. Toute signature ou initiales de l’artiste doivent être apposées au verso de l’affiche.
- L’œuvre doit être exécutée sur un matériau flexible qui puisse être roulé et expédié dans un tube. Ne pas plier l’affiche.

4 – Présentation et sélection

- Au dos de chaque affiche, le ou les candidats devront coller la copie de la fiche d’inscription dûment remplie et complétée par le Club, fiche en annexe intitulée “autocollant lauréat”.

IMPORTANT : les clubs n’ont pas à acheter le kit. Seul le Délégué de District à la Commission Nationale s’en procure un auprès d’Oakbrook.

Une présélection au niveau des Clubs sera organisée afin de limiter à la présentation d’une affiche par Club.

- Les affiches sélectionnées par les Clubs devront être adressées au Délégué Humanisme, Jeunesse et Francophonie du District.
- Date limite pour envoyer l'affiche choisie : **le 15 novembre 2026** (le cachet de la Poste faisant foi).
- Le Délégué Humanisme, Jeunesse et Francophonie du District organisera un jury formé de personnes compétentes qui aura pour mission de choisir le lauréat de District afin de remettre l'affiche gagnante au District Multiple **le 1^{er} décembre 2026** (cachet de la poste faisant foi). L'affiche gagnante sera munie au verso de l'étiquette officielle dûment remplie. Une sélection des 3 affiches sélectionnées suivantes pourra être exposée au Congrès de Printemps.
- Enfin, l'affiche sélectionnée au niveau national par un jury formé de personnes compétentes sera envoyée par la Maison des Lions de France au Service des Relations Publiques du Siège du L.C.I. à Oak Brook pour participer au Grand Prix International. Date limite de l'envoi **le 15 décembre 2026** (le cachet de la poste faisant foi).

5 – Jurys

- Les juges sont invités à évaluer les affiches selon trois critères : originalité, mérite artistique et expression du thème « **Harmonie dans l'Humanité** ».
- **Les décisions des Jurys sont sans appel.**

6 – Prix du District

Ceci reste à la discrétion des Gouverneurs de district.

7 – Prix du District Multiple 103 France

Le district Multiple décernera au lauréat ou à la lauréate de l'affiche sélectionnée par le jury pour représenter la France au Grand Prix International un prix d'un montant de 200 €. Le prix sera remis lors de la Convention Nationale qui aura lieu à **LYON les 3, 4 et 5 juin 2027**. Ce Prix est destiné à l'achat de matériel pédagogique, ou à la réalisation d'actions pédagogiques.

8 – Participation

- Le fait de participer au présent concours implique pour les candidats, leur classe et leur établissement, l'acceptation du présent règlement et des décisions des jurys du Lions Club International. L'association n'accusera pas réception des affiches et ne les retournera pas. Dès leur réception, les affiches deviennent la propriété du Lions International.
- Pour avoir l'occasion de participer au Concours d'Affiches de la Paix, les participants acceptent de permettre aux Lions Clubs International d'utiliser leur nom et leur photo dans des buts promotionnels et publicitaires.

Paris le 1er Juillet 2026

**GOVERNEUR DE LIAISON
EN CHARGE DES CONCOURS**

Commission Nationale
Humanisme Jeunesse et
Francophonie 2026/2027

Elizabeth CROIX
District IDF Ouest

PRESIDENT

Commission Nationale Humanisme,
Jeunesse et Francophonie 2026/2027

Christophe COMBO
District IDF Ouest

**PRESIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS
2026/2027**

Thierry-Yves BABIN
District Ouest